



MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1

2615 Sonvilier

FAC – 28 novembre 2025

GRIPPE AVIAIRE

L'Office des affaires vétérinaires du canton de Berne informe que tout le territoire suisse se trouve dans la région d'observation de la grippe aviaire.

Des mesures de protection et d'hygiène doivent être mises en place afin de prévenir l'introduction de la grippe dans les unités d'élevage de volailles domestiques, même si elles ne comportent que très peu d'animaux.

Les détenteurs de volailles doivent s'inscrire, si cela n'est pas déjà fait, sur le site du canton :

<https://www.weu.be.ch/fr/start/themen/veterinaerwesen/tierseuchen/vogelgrippe-Akutphase-Kopie.html>

Conseil communal

Sonvilier, le 28 novembre 2025